

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

**Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION**

**Année 2017
Séance du 29 juin 2017**

**N° 02
Objet : Désignation des délégués
et suppléants au Syndicat mixte
de Vallongues**

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-sept et le vingt-neuf du mois de juin à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomeration, régulièrement convoqué le vingt et un du mois de juin 2017, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : VIVOS Patrick

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AUBERT Serge, AUZET Eric, BAILLE Denis, BARTOLINI Bernard, BAUDOUIN MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, , BONNET Martine, , BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge, CASA Chantal, CAZERES Benoit, CHATARD Gilles (jusqu'à 19h30) , COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine, DE VALCKENAERE Gilles, DEORSOLA Jean Paul, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FLORES Sylvain, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, LE CORRE Thibault, LEDEY Olivier, MAGAUD Marie José, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle (jusqu'à 19h40), OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe, PAUL Gérard, PAUL Gilles (jusqu'à 19h20), PAYAN Claude, PRIMITERRA Geneviève, REINAUDO Gilbert, ROCHAT Jacques (jusqu'à 19h39), SERRA Victor, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, THONNATTE Lionel (jusqu'à la délibération n°15), TONELLI Corinne, TRABUC Nicolas, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
POULEAU Philippe a donné pouvoir à JUGY Daniel

Etaient représentés :

AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à PRIMITERRA Geneviève
BARBERO Christian a donné pouvoir à TONELLI Corinne
BONNET Brigitte a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick
BONZI Maryse a donné pouvoir à PAUL Gérard
BOURJAC Jean Marie a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
CHATARD Gilles a donné pouvoir à FIAERT Claude (à partir de la délibération n° 4)
DOMENGE Eliane a donné pouvoir à VOLLAIRE Nadine
ESMIOL Gérard a donné pouvoir à TEYSSIER Bernard
FERAUD Maryline a donné pouvoir à BARTOLINI Bernard
JULIEN Jacques a donné pouvoir à BAILLE Denis
LEJOSNE Patrick a donné pouvoir à PAUL Gilles
NICOLOSI Philip a donné pouvoir à BONNET Martine
REBOUL Childéric a donné pouvoir à BLOT Michel
THONNATTE Lionel a donné pouvoir à DE VALCKENAERE Gilles (à partir de la délibération n° 16)
URQUIZAR Danielle a donné pouvoir à BRUN Patricia
VILLARD René a donné pouvoir à FIGUIERE Delphine
VILLARON Bruno a donné pouvoir à BLANC Michel

Etaient excusés :

| | |
|----------------------|------------------------|
| AUZET Guy | SFRECOLA Alain |
| AYMES Bernard | EYMARD Max |
| BALIQUE François | FONTAINE Sonia |
| BARTOLINI Jean-Louis | MUNOZ MALDONADO Julien |
| REINAUDO Patrick, | SEVENIER Jean |
| RONDEAU Daniel | |

REÇU EN PREFECTURE

le 04/07/2017

Application agrée à E-legalis.com

004-200067437-20170629-02_29062017-DE

Monsieur Denis BAILLE, rapporteur, expose ce qui suit :

L'ex CCABV avait la compétence « gestion et développement des chenils ». Cette activité était exercée conjointement avec le syndicat Mixte de fourrière de Vallonges pour 7 communes du territoire de l'ex-CCABV.

L'arrêté interpréfectoral du 19 août 2014 porte représentation-substitution par la communauté de communes Asse Bléone Verdon des communes de au sein du Syndicat intercommunal pour l'exploitation de la fourrière de Vallongues.

Conformément à l'arrêté interpréfectoral du 19 août 2014 et aux statuts du syndicat intercommunal pour l'exploitation de la fourrière de Vallongues, la CCABV disposait de deux délégués par communes concernées.

La communauté d'agglomération Provence Alpes Agglomération, créé au 1^{er} janvier 2017, dispose de l'intégralité des compétences exercées précédemment par les communautés de communes fusionnées. A ce titre, elle exerce la compétence « gestion et développement des chenils » sur le territoire de l'ex CCABV.

L'arrêté préfectoral n°2017-136-012 du 16 mai 2017 porte représentation-substitution de la communauté d'agglomération Provence Alpes Agglomération à l'ex CCABV au sein du syndicat mixte de Vallongues.

Provence Alpes Agglomération dispose au sein du comité syndical intercommunal pour l'exploitation de la fourrière chiens et chats errants de Vallongues, d'un nombre de sièges égal au nombre dont disposait la CCABV avant substitution.

En application de l'article L5711-1 du CGCT, les délégués siégeant en représentation substitution sont élus parmi les conseillers communautaires ou parmi les conseillers municipaux des communes membres.

Il est proposé de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant par commune, parmi les conseillers communautaires ou municipaux des communes membres.

Madame la Présidente fait appel à candidature.

Les candidatures sont les suivantes :

Titulaires

PAUL Gilles
 LEJOSNE Patrick
 BRUN Patricia
 AILLAUD Jean Pierre
 URQUIZAR Danièle
 PIERRISNARD Jacqueline
 BOURJAC Jean Marie
 DE VALCKENAERE Gilles

REÇU EN PREFECTURE

le 84/07/2017

Appel à candidature

004-200067437-20170629-02_29062017-DE

Suppléant

CLOET Cécile.
 CARDOSO-SOARES Emmanuelle
 LIONS Nicolas
 MENS Jacques
 BARONCELLI Chantal
 DONNADIEU Magalie
 RIMBAUD Jacqueline

Il est procédé au vote à bulletins secrets.

Le dépouillement est assuré par monsieur Benoit CAZERES et Monsieur LE CORRE Thibaut, nommés assesseurs.

Le résultat du vote est le suivant :

Nombre de votants : 69
 Nombre de bulletins : 69
 Nuls : 1
 Blancs : 0

Titulaires

PAUL Gilles : 65 voix
 LEJOSNE Patrick : 65 voix
 BRUN Patricia : 64 voix
 AILLAUD Jean Pierre : 65 voix
 URQUIZAR Danièle : 65 voix
 PIERRISNARD Jacqueline : 62 voix
 BOURJAC Jean Marie : 63 voix
 DE VALCKENAERE Gilles : 11 voix

Suppléants

CLOET Cécile : 68 voix
 CARDOSO-SOARES Emmanuelle : 68 voix
 LIONS Nicolas : 68 voix
 MENS Jacques : 65 voix
 BARONCELLI Chantal : 67 voix
 DONNADIEU Magalie : 68 voix
 RIMBAUD Jacqueline : 68 voix

REÇU EN PREFECTURE

le 04/07/2017

Application agréée Egalité@.com

004-200067437-20170629-02_29062017-DE

Vu les résultats du scrutin, les membres suivants sont désignés délégués pour représenter la Communauté d'Agglomération au syndicat de fourrière de Vallongues :

Titulaires

PAUL Gilles
LEJOSNE Patrick
BRUN Patricia
AILLAUD Jean Pierre
URQUIZAR Danièle
PIERRISNARD Jacqueline
BOURJAC Jean Marie

Suppléant

CLOET Cécile.
CARDOSO-SOARES Emmanuelle
LIONS Nicolas
MENS Jacques
BARONCELLI Chantal
DONNADIEU Magalie
RIMBAUD Jacqueline

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 04/07/2017

Application agrée : E-legalisator.com

004-200067437-20170629-02_29062017-DE